
ACCOUNT AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

ACCOUNT AUDIT
Immeuble Les Thiers
4, rue Piroux
54048 Nancy Cedex
S.A.S. au capital de € 103.500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DLSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- **Fusions simplifiées :**

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2011, votre société a absorbé, dans le cadre de fusions simplifiées, des filiales françaises avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011. La note n°6 « Fonds commercial » de l'annexe présente la liste des sociétés concernées par ces opérations ainsi que les modalités de comptabilisation des malis de fusion en résultant.

Nous avons procédé à l'appréciation des modalités retenues par votre société et vérifié, sur la base des éléments disponibles, le caractère raisonnable de leur mise en œuvre.

- **Evaluation des fonds commerciaux et titres de participation :**

Votre société détient des fonds commerciaux correspondant à des fonds de commerce acquis et des malis techniques de fusion pour une valeur nette de € 19.436.274, ainsi que des titres de participation pour un montant de € 6.079.324 inscrits à l'actif du bilan. La note n°1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les principes d'évaluation de la valeur actuelle desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer le montant de la valeur actuelle de ces actifs et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et Informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

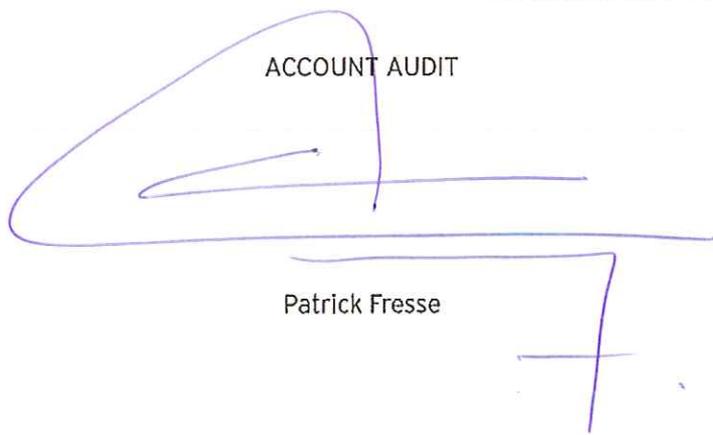
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nancy et Strasbourg, le 26 avril 2012

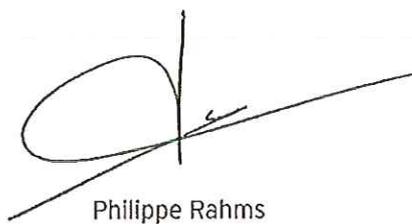
Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNT AUDIT



Patrick Fresse

ERNST & YOUNG et Autres



Philippe Rahms

Désignation de l'entreprise : <u>D.L.S.I.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise : <u>AVENUE JEAN ERIC BOUSGEO FORBACH</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>3 8 9 4 8 6 7 5 4 0 0 2 8 3</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le <u>31/12/2011</u>		
		N-1 <u>31/12/2010</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB 8272	AC 7975	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 411553	AG 352743	
	Fonds commercial (1)	AH 19600843	AI 164568	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT 2674434	AU 1937356	
	Immobilisations en cours	AV 10796	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU 6079324	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
Prêts	BF 236656	BG		
Autres immobilisations financières *	BH 404145	BI		
TOTAL (II)	BJ 29426022	BK 2462643		
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 38449041	BY 282449
		Autres créances (3)	BZ 3951846	CA 48800
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD 206038	CE 83117
Disponibilités		CF 783614	CG 783614	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH 229743	CI 229743	
	TOTAL (III)	CJ 43620281	CK 414366	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN 330281		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 73376584	IA 2877009		
Renvois : (1) Dont droit au bail :	67432	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise D.L.S.I.

Néant *

		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5082980)	DA	5082980	5082980
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	3889946	3889946
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	508298	508298
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	3902986	3696922
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1793434	968511
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	116319	360346
	TOTAL (II)	DL	15293963	14507003
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	330281	437688
	Provisions pour charges	DQ	152730	96824
	TOTAL (III)	DR	483010	534513
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	21211671	21796242
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	3559172	7235595
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1333928	928792
	Dettes fiscales et sociales	DY	28102937	17885634
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	514894	291797
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	54722602	48138059	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		969
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	70499575	63180544	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	53864948	45899504	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	12693094	14106458	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : D.L.S.I.Néant 1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright © cegi(2012)

N° 2052 -

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	66465		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	149220254	FH	6717740	61066540	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	149220254	FK	6717740	61133005	
	Production stockée *			FL	155937994	61133005	
	Production immobilisée *			FM			
	Subventions d'exploitation			FN			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FO			
	Autres produits (1) (11)			FP	3060979	3083205	
				FQ	3911	869	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	159002883	64217080	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	253739	785857	
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	8687755	4474365	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	5209833	2056772	
	Salaires et traitements *			FY	106533671	42799327	
	Charges sociales (10)			FZ	34140081	12902236	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	270090	203748
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	260419	44583
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	38800	40606
	Autres charges (12)			GE	1467394	482024	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	156861781	63789518	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	2141103	427561	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	918988	1672412	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	21497	13172	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	107408		
	Différences positives de change			GN	3398		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	1464		
Total des produits financiers (V)				GP	1052755	1685584	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	6343		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	769989	536556	
	Différences négatives de change			GS	181806	158417	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	958137	694973	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	94618	990612	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	2235721	1418173	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise D.L.S.I.		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 414683	95927
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 1343469	1835
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 1758153	97762
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 421540	38676
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 1342786	380
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 25704	508368
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 1790030	547424
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (31877)	(449662)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 410410	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 161813791	66000426
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 160020358	65031916
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 1793434	968511
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY 5760	13531
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 26797	18280
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 888944	1672412
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 30044	241472
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1 2842283	628454
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 610442	272493
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC IMMOBILISATION INCORPORELLES CEDEES	1324000	1324000	
AMORT. DEROGATOIRES	25704		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
CHARGES ET PROD S/ CLIENTS ET DIVERS	387434	414683	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE € 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch CS 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	: 70 499 575 €
- Total des produits du compte de résultat ... :	161 813 791 €
- Résultat de l'exercice	: 1 793 433 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2011.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 31/12/2011

Par Le Directeur Financier.

INFORMATIONS
ELEMENTS DE L'ANNEXE

NOTE N°

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Méthodes d'évaluation
- Calcul des amortissements et des provisions
- Changements de méthode, Dérogations
- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

01

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat de l'actif immobilisé
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Réévaluation
- Frais d'établissement
- Frais de recherche appliquée et de développement.
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant

02

03

04

05

NA

NA

NA

NA

06

NA

NA

• Avances aux dirigeants	NA
• Produits à recevoir	07
• Charges à payer	08
• Charges et produits constatés d'avance	09
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	10
• Ecart de conversion	11
• Composition du capital social	12
• Parts bénéficiaires	NA

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

• Crédit-bail	13
• Engagements financiers	14
• Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
• Identités des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	NA
• Liste des filiales et participations	15
• Eléments concernant les entreprises liées et les participations	16
• Capitaux propres	17
• Produits et charges Exceptionnels	18
• Variation des Impôts différés ou latents	19
• Honoraires des commissaires aux comptes	20

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

NA = non applicable, NS= non significatif

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	:	
Agencements et aménagements	: L	10 % à 20 %
Installations techniques.....	: L	10 %
Matériel et outillage industriels ... :	L	20 %
Matériel de transport	: L	25 %
Mobilier et matériel de bureau	L	20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds de commerce :

Pour les fonds de commerce, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un fonds de commerce est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs, déterminés sur les bases suivantes :

Le prévisionnel 2012, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,

Le résultat sur les années passées pour estimer le pourcentage de rendement à venir

Une actualisation de 11,00 % et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence.

Les frais d'acquisitions des fonds de commerce sont passés directement en charge de l'exercice en cours.

Engagement Retraites

Le calcul de l'engagement retraite découle d'une hypothèse de calcul prenant en compte les points suivant Turn-over de 2%, une augmentation salariale moyenne de 2%, âge de la retraite 70 ans avec un taux d'actualisation de 4.5% et des charges sociales de 40%. Le calcul étant réalisé individuellement pour chaque salarié.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général des
impôts)

Désignation de l'entreprise <u>D.L.S.I.</u>										Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	11411		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	5839367	KE		KF	16950351		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	I9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1145095	KW		KX	559928		
			Matériel de transport *			KY	4730	KZ		LA	23032		
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	698046	LC		ID	448507		
			Emballages récupérables et divers *			LE		LF		IG			
			Immobilisations corporelles en cours			IH		LI		IJ	10796		
			Avances et acomptes			LK		LL		LM			
			TOTAL III			LN	1847871	LO		IP	1042263		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	24182533	8V		8W				
Autres titres immobilisés					IP	30500	IR		IS	78864			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	220772	IU		IV	772692			
TOTAL IV					IQ	24433805	IR		IS	851556			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	32121043	ØH		ØJ	18855582			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						1		3		4			
						par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		ØØ	3140	DØ	8272	D7	8272
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		IV	2777323	IW	20012396	IX	20012396
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		IY		IZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	48821	MN	1656202	MO	1656202	
		Matériel de transport			IV		MP	11744	MQ	16018	MR	16018	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	144340	MT	1002213	MU	1002213		
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	10796	NB	10796
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG	204905	NH	2685229	NI	2685229	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations					IO		ØX	18103209	ØY	6079324	ØZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B	109364	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	352663	2F	640801	2G	
	TOTAL IV					I3		NJ	18565236	NK	6720125	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	21550603	ØL	29426022	ØM	22705897	

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>D. L. S. I.</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL	13800	EM	5824	EN	7975
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	300759	PF	131766	PG	49333	PH	383193
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	730071	QE	421992	QF	42117	QG	1109945
	Matériel de transport	QH	784	QI	23833	QJ	11247	QK	13370
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	575584	QM	365586	QN	127129	QO	814041
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1306439	QV	811410	QW	180493	QX	1937356
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1607198	ØP	956976	ØQ	235650	ØR	2328524

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO	116319			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	116319			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

Les provisions pour risques et charges sont constituées par l'IDR et une provision pour risque de change.

Pour le calcul de l'IDR, il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 70 ans
- turn-over 2 %
- augmentation moyenne annuelle des salaires 2 %
- taux d'actualisation 4,5 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont notamment constitués :

- d'un montant de 12 255 K€, représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant de créances de 12 950 K€ et d'une disponibilité d'un montant de 907 K€.
- de 8 500 K€ d'emprunts auprès des établissements bancaires. Le 2 février 2011, DLSI a souscrit un emprunt d'une durée de 5 ans et d'un montant de 7.250 k€ auprès du CIC EST et de la BPLC. A fin 2011, le capital restant dû s'élève à 6 213 k€. Cet emprunt est assorti

de l'obligation de respecter des ratios financiers qui sont en cours d'adaptation avec la banque en fonction de l'arrêté des comptes consolidés. Dans cette attente, la totalité du capital restant dû a été classée en dettes courantes à fin 2011.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise D.L.S.I.					Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	360346	TM	25704	TN	269731	TO	116319
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	360346	TS	25704	TT	269731	TU	116319
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	437688	4U		4V	107408	4W	330281
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	96824	4Y	55905	4Z		5A	152730
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	10000	5X	10000	5Y		
TOTAL II	5Z	534512	TV	65905	TW	117408	TX	483010	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	7118	6B	127000	6C		6D	134118
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	69100	6U	429739	6V	216390	6W	282449
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	131917	6Z		7A	131917	
TOTAL III	7B	76219	TY	688656	TZ	216390	UA	548484	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	971077	UB	780265	UC	603529	UD	1147814	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	299219	UF	218696			
	- financières		UG	6343	UH	107408			
	- exceptionnelles		UJ	25704	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : D. L. S. I.

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	236656	UR		US		236656			
	Autres immobilisations financières	UT	404145	UV		UW		404145			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1167854		1167854						
	Autres créances clients	UX	37281187		37281187						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	144002		144002						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	94847		94847						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	142569		142569					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	385595		385595					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	2945		2945					
	Groupe et associés (2)	VC	1830894		1830894						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1350994		1350994						
	Charges constatées d'avance	VS	229743		229743						
	TOTAUX		VT	43271431	VU	42630630	VV	640801			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	12707267		12707267						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	8504404		7646750		857654				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	595380		595380						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1333928		1333928						
Personnel et comptes rattachés		8C	5614073		5614073						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10299766		10299766						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8228811		8228811						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3960288		3960288						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2963792		2963792						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	514894		514894						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		YV	54722602	VZ	53864948		857654				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7250000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2548840		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Copyright © cegj(2012)

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAL

(décret n° 83.1020 : article 19)

En date du 7 juillet 2011, la société DLSI SA a absorbé ses filiales avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011 et les sociétés concernées sont :

MS INTERIM – S I L – MB Services – ALARYS – ELITE INTERIM – E L S INTERIM
- EUROPE TECHNIQUE 3000 – B A T - BAT Provence et ARCADINTER.

Suite à ces fusions, les titres des sociétés absorbées, antérieurement comptabilisés pour un montant total de 17.981 K€, ont été annulés en contrepartie des apports reçus. L'ensemble de ces annulations a dégagé un mali de fusion.

Le règlement CRC 2004-1 distingue :

- Le mali technique correspondant aux plus-values latentes sur les actifs apportés, diminués des passifs non comptabilisés ;
- Au-delà du mali technique, le solde du mali peut être représentatif d'un complément de dépréciation de la participation détenue dans la société absorbée.

L'ensemble des malis de fusion a été analysé par la société comme constituant des malis techniques.

Conformément au plan comptable général, ceux-ci ont été comptabilisés au sein du poste « fonds commercial » pour un montant de 13.569 K€ décomposé comme suit :

	Montant en €
MALI TECHNIQUE SIL	1 042 982
MALI TECHNIQUE ALARYS	125 041
MALI TECHNIQUE MS INTERIM	497 056
MALI TECHNIQUE ARCADINTER	922 867
MALI TECHNIQUE BAT	1 375 668
MALI TECHNIQUE BAT PROVENCE	455 900
MALI TECHNIQUE MB SERVICES	1 134 100
MALI TECHNIQUE ELITE	537 476
MALI TECHNIQUE ET 3000	1 879 897
MALI TECHNIQUE ELS	2 164 700
MALI TECHNIQUE ALARYS HOLDING	3 433 803
TOTAL	13 569 491

Par ailleurs, les fonds de commerce antérieurement reconnus dans les filiales absorbées ont été repris dans les comptes de DLSI SA :

	Montant en €
FONDS DE COMMERCE ORSAY	52 000
FONDS DE COMMERCE TRAIT D'UNION	330 000
FONDS DE COMMERCE ARCINTERIM	277 631
FONDS COMMERCE ALARYS	626 359
FONDS DE COMMERCE GPS	500 000
TOTAL	1 785 990

Enfin, la société a cédé en 2011 pour un montant de 1324 K€ son activité tertiaire à sa filiale TERCIO. Les fonds de commerce et malis techniques cédés sont les suivants :

	Montant en €
FONDS DE COMMERCE GPS PARIS	500 000
MALI TECHNIQUE MB SERVICES	306 000
MALI TECHNIQUE MS INTERIM LYON	168 000
MALI TECHNIQUE SIL LYON	350 000
TOTAL	1 324 000

Suite à ces opérations, les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2011 sont les suivants :

Montants en €	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
DROIT AU BAIL REIMS	33 894	0	33 894
DROIT AU BAIL LONGWY	10 671	0	10 671
DROIT AU BAIL ROUEN	22 867	0	22 867
FONDS DE COMMERCE ORSAY	52 000	0	52 000
FONDS DE COMMERCE TRAIT D UNION	330 000	0	330 000
FONDS DE COMMERCE MEN STECK	347 980	30 450	317 530
FONDS DE COMMERCE ARCINTERIM	277 631	0	277 631
FONDS DE COMMERCE ALARYS	626 359	127 000	499 359
FONDS DE COMMERCE EID	1 003 310	0	1 003 310
FONDS DE COMMERCE CRITER	686 021	0	686 021
FONDS DE COMMERCE KELLER	7 118	7 118	0
FONDS DE COMMERCE EIS HAGUENAU	145 000	0	145 000
FONDS DE COMMERCE SATEM ST SAULVE	312 500	0	312 500
FONDS DE COMMERCE EXESS PACA	2 460 000	0	2 460 000
FONDS DE COMMERCE EXESS ILE DE France	540 000	0	540 000
MALI DE FUSION ALARYS	125 041	0	125 041
MALI TECHNIQUE SIL	692 982	0	692 982
MALI TECHNIQUE MS INTERIM	329 056	0	329 056
MALI TECHNIQUE ARCADINTER	922 867	0	922 867
MALI TECHNIQUE BAT	1 375 668	0	1 375 668
MALI TECHNIQUE BAT PROVENCE	455 900	0	455 900
MALI TECHNIQUE MB SERVICES	828 100	0	828 100
MALI TECHNIQUE ELITE	537 476	0	537 476
MALI TECHNIQUE ET 3000	1 879 897	0	1 879 897
MALI TECHNIQUE ELS	2 164 700	0	2 164 700
MALI TECHNIQUE ALARYS HOLDING	3 433 803	0	3 433 803
TOTAL	19 600 843	164 568	19 436 274

ANNEXE - NOTE N° 07

PRODUITS A RECEVOIR

(décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387 Organismes sociaux à Recevoir	75 125
4487 Etat produits à recevoir	2 945
4687 Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs divers.....	1 052 409

Comptes financiers

5187 Intérêts courus à recevoir	14 199

T O T A L	1 144 678 €
	=====

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER

MONTANT

EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES

168840 Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	4 238
168820 Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	147 434

COMPTES DE TIERS

4081	Fournisseurs - factures non parvenues ..	349 061
4084	Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088	Fournisseurs - intérêts courus	
4198	R.R.R. à accorder, avoirs à établir	333 630
4219	Salaires à payer	342 257
4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	563 767
4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
4286	Personnel - autres charges à payer	0
4382	Charges à payer aux organismes sociaux	236 474
4486	Charges à payer à l'état.....	3 898 269
4558	Intérêts courus sur comptes d'associés.	
4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686	Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	8 500
COMPTES FINANCIERS		
5186	Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ...	14 173
TOTAL		5 897 803 €

Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2011, concernant les sociétés du groupe sur la base de rémunération de 3.5% l'an.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(décret n° 83.1020 : article 23)

4860 Charges constatées d'avance

229 742 €

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE - NOTE N° 11

ECARTS DE CONVERSION

(décret n° 83.1020 : article 24)

Au 31/12/2011, il a été comptabilisé un écart de conversion actif d'un montant de 330 280 €, correspondant à la perte de change latente se rapportant à des emprunts en francs suisses réalisés en 2008 et 2009 auprès du crédit agricole et de L C L, cette perte latente est comprise dans les provisions pour risque pour le même montant.

ANNEXE - NOTE N° 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- composant le capital social au début de l'exercice..	2 541 490	2
- remboursées pendant l'exercice.		
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 13

CREDIT-BAIL

(décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	152 730 €
Autres engagements donnés à la banque FORTIS Luxembourg Concernant une caution solidaire avec DLSI Luxembourg SA A hauteur de	602 000 €
DLSI s'est porté caution sur un prêt de trésorerie à la société Dlsi Luxembourg au profit de la BGL BNP PARIBAS pour	100 000 €
Nantissement de fonds de commerce	Voir détail ci-dessous
Nantissement de Titres.....	Néant

1/ Nantissement de fonds de commerce

Le Crédit Lyonnais a nanti le fonds de commerce « ELS » à TAVERNY, en contrepartie du prêt de 2 200 000 €

Montant restant dû au 31/12/2011 : 1 206 441 €
Pour un montant initial de : 2 200 000 €

Le CIC EST a nanti le fonds de commerce « MB SERVICES » à PARIS en contrepartie du prêt de 1 500 000 €

Montant restant dû au 31.12.2011 : 238 833 €
Pour un montant initial de 1 500 000 €

Le CIC EST et la BPLC ont nanti les fonds de commerce « EXCESS» et « ALARYS » en contrepartie du prêt de 7 250 000 €

Montant restant dû au 31.12.2011 : 6 213 500 €
Pour un montant initial de 7 250 000 €

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

Pour l'acquisition de la société ELS-INTERIM SAS, les précédents actionnaires (Mr SI MOHAMED et Mme DONADA MONTEIRO) ont consentie dans une convention du 6 janvier 2009, des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 300 000€ jusqu'au 31 janvier 2012.

Pour l'acquisition du groupe ALARYS SAS, les précédents actionnaires (Mr GORLIER et SG INVEST) ont consentie dans une convention du 5 janvier 2010, des garanties d'actif et de passif. Le montant de la garantie est de 392 000 € jusqu'au 31/01/2012, puis 245 000 € jusqu'au 31/01/2013.

DLSI est dépositaire d'un retour à meilleur fortune, concernant sa filiale DLSI GMBH pour un montant de 117 381 €.

ANNEXE - NOTE N° 15

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg	DLSI GmbH	PEMSA SA	MARINE INT.	DLSI POLSKA	TERCIO
Capital	300 000	50 000	82 000	100 000	48 000	2 000
Réserves et report à nouveau	3 546 310	16	1 842 440	-58 780	99 510	-9 147
Valeur comptable nette	3 846 310	50 016	1 924 440	41 220	147 510	-7 147
Quote-part de capital détenu	100	100	86,5	51	50	100
Avances consenties	0	0	0	0	117 080	1 274 791
Avances reçues	1 127 862	115 796	545 054	303 227	0	0
Engagements donnés (*1)		117 381				
Engagements reçus	602 000					
Chiffre d'affaires HT	16 064 898	1 083 569	28 099 222	1 795 177	478 573	1 787 582
Résultats	653 921	-28 697	738 778	-29 160	153 165	-5 065
Dividendes distribués	800 000	0	102 500	0	0	0

ANNEXE - NOTE N° 16

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	liées	Participations
Participations		6 079 323
Créances sur Participations		1 830 894
Dettes financières	1 275 474	1 672 915
Fournisseurs		0
Clients et comptes rattachés		0
Produits de Participations		888 944
Autres dettes	0	0
Charges financières		46 863
Produits financiers		30 045

ANNEXE - NOTE N° 17

CAPITAUX PROPRES

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux Propres au 31/12/2010	2 541 490	5 082 980	8 095 166	360 346	968 511	14 507 003	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	0	0	0			0	0
Affectation Résultat 2010			206 064		- 968 511	-762 447	762 447
Résultat 2011				-244 027	1 793 434	1 549 407	
Capitaux propres au 31/12/2011	2 541 490	5 082 980	8 301 230	116 319	1 793 434	15 293 963	

ANNEXE – NOTE N° 18

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Cette information est fournie dans le tableau 2053 ci-joint

CHIFFRE D’AFFAIRES PAR PAYS

- France	149 220 254 €
- Union Européenne	6 717 740 €

EFFECTIF au 31/12/2011 4 251 personnes.

Le nombre d’heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF représente 12 402 HEURES à fin 2011.

Suivi du litige relatif à l'acquisition de Pemsa

Concernant l'acquisition du sous-groupe Pemsa, en 2008, le vendeur a réclamé le versement d'un complément de prix. DLSI estime la réclamation du vendeur non fondée en raison de la non-réalisation des critères contractuels de déclenchement à fin 2007.

En 2011 le tribunal de Genève a ordonné une expertise judiciaire qui a été mise en œuvre en présence des parties. Les conclusions de l'expert ne sont pas connues à ce jour.

Ce litige n'a pas connu d'autres évolutions significatives en 2011.

ANNEXE – NOTE N° 19

VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS

NATURE	01/01/2011		Variation		31/12/2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0		195 852	195 852	0	0
. Organic	77 210		362 720	181 792	258 138	0
. Provision pour perte de change	437 688			107 408	330 280	0
. Ecart de conversion actif		437 688	107 408			330 280
. Provision sur titres			83 116	0	83 116	0
<u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	96 824		55 906		152 730	0
. Autres						
Impôt correspondant (taux 33,33%)	611 722	437 688	805 002	485 052	824 264	330 280
CREDIT IMPOT FUTUR					493 984	
					164 661	

ANNEXE – NOTE N° 20

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En €	Ernst & Young	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	44 500	37 500
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	44 500	37 500

Evènement post exercice.

Aucun évènement significatif n'est à noter à ce jour pour l'exercice 2012.